

CATHETER

Par Profil supprimé Postée le 04/07/2019 20:28

Bonjour je ne suis pas consommateur mais je me demande si c'est possible que les personnes qui s'injectent des substances au lieu de se abîmer les veines puissent se servir d'un cathéter

Mise en ligne le 05/07/2019

Bonjour,

Votre question relève d'une information sur les usages des drogues et les réductions des risques qui lui sont liés et ici en particulier sur les risques liés à l'injection.

La pose d'un cathéter est risquée et peut induire des infections. Elle doit se faire dans des conditions médicales aseptisées et sous surveillance.

Il nous semble de fait qu'elle ne pourrait pas s'appliquer à l'usage d'une injection de drogue par intraveineuse.

Afin de trouver des conseils de réduction des risques, il est possible de contacter directement un centre spécialisé dans l'accueil des consommateurs et l'information sur la réduction des risques. Il s'agit des CAARUD. Vous trouverez des adresses de ces structures dans notre rubrique « adresses utiles » en sélectionnant le critère « accueil et services » dans les critères de « réduction des risques ».

Vous ou votre proche consommateur, pouvez également contacter nos écoutants pour trouver ces adresses. Si vous souhaitez échanger davantage sur cette situation, et aborder par exemple le contexte de vie de la personne concernée ou les préoccupations que vous avez à son sujet, n'hésitez pas à nous joindre.

Nous sommes joignables par téléphone de 8h à 2h, 7j/7j au 0800 23 13 13. L'appel est anonyme et gratuit. Nous sommes également disponibles par chat de 14h à minuit, 7j/7j.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service
- Consommer à moindres risques.